



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

AT/vg

P.V. PETI 18

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 11 mai 2015

Ordre du jour :

1. Désignation d'un nouveau Vice-Président
2. Suivi des pétitions
3. Divers

*

Présents : M. Marc Angel, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Marcel Oberweis, M. Marco Schank, M. Roberto Traversini, M. David Wagner

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Cécile Hemmen, M. Roger Negri

*

Présidence : M. Marco Schank, Président de la Commission

*

1. Désignation d'un nouveau Vice-Président

M. David Wagner est désigné Vice-Président de la Commission des Pétitions.

2. Suivi des pétitions

a) Demandes de pétition publique

- *Demande de pétition publique 502 - Interdiction de la vente des produits alimentaires et autres qui ne correspondent pas aux droits humanitaires des hommes. Verbuert vum Verkaf vun Liewensmëttel an aneren Produiten dei géint Menschenrechter verstoussen*

La Commission examine le texte reformulé de la pétition sous rubrique et émet un avis favorable quant à sa recevabilité.

- *Demande de pétition publique 505 - Fir d' Aféierung vun engem dräisproochege Memorial.*

La Commission émet un avis favorable quant à la recevabilité de la pétition sous rubrique.

- *Demande de pétition publique - Nei Schoul Reform - NEE MERCI*

La Commission prend note de la demande du secrétariat adressée au pétitionnaire de se voir remettre un texte complété.

b) Pétition ordinaire

Pétition 506 contre l'insécurité au Luxembourg!

Hormis la constatation du fait que la criminalité est en nette progression au Luxembourg et la demande d'en saisir le Ministre compétent, le texte de la pétition reste muet quant aux revendications concrètes du pétitionnaire.

Le pétitionnaire sera invité à formuler ses revendications avec précision.

c) Validation du nombre de signatures et demande sur l'opportunité de poursuivre l'instruction des demandes de pétition publique sous forme de pétition ordinaire

- *Pétition publique 487 - « Nonante-neuf au lieu de quatre-vingt-dix-neuf »*
Nombre de signatures valides : 36

- *Pétition publique 490 - Fir en héije Niveau am Stauséi*
Nombre de signatures valides : 228
Nombre de signatures supprimées : 2

- *Pétition publique 491 - Instauration d'une législation définissant clairement les devoirs de toute organisation par rapport à la prévention de mobbing/harcèlement moral sur le lieu de travail, ainsi que la détection et gestion efficace de cas de "mobbing"*
Nombre de signatures valides : 117
Nombre de signatures supprimées : 3

*

La Commission procède à la validation des de signatures des pétitions publiques 487, 490 et 490 dont le délai de signature est venu à échéance. Vu que ces pétitions n'ont pas atteint le chiffre des 4.500 signatures, les pétitionnaires seront invités à se prononcer sur l'opportunité de poursuivre l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires.

d) Clôture de l'instruction des pétitions dont les auteurs n'ont pas réagi suite à la transmission de la prise de position gouvernementale

La Commission constate que les auteurs des pétitions reprises ci-après n'ont pas réagi, dans un délai de deux mois, suite à la transmission de la prise de position gouvernementale. Par conséquent l'instruction de leurs pétitions est à considérer comme étant close.

- Pétition 334 - Pour la révision de la hauteur des trottoirs et l'ajustement de cette hauteur
- Pétition 338 - Subvention de la mobilité 100% électrique à 2 roues
- Pétition 357 - Méi Sécherheet op de Stroossen
- Pétition 372 - Non aux radars fixes! Oui, à la répression des usagers de la route par une POLICE physiquement présente! Say NO to fixed radars and a big YES for more POLICE presence on our roads!
- Pétition 377 - Contre l'utilisation de l'eau potable pour nettoyer des infrastructures publiques, notamment le nettoyage des autoroutes, le désengorgement des canaux, le lavage des véhicules et machines de
- Pétition 383 - GÉINT MOBIL A FIX RADAREN
- Pétition 395 - Fir en öffentlechen an direkten Transport tèscht Osten, Süden, Westen a vice-versa
- Pétition 396 - Fermeture Partie du cr 119
- Pétition 402 - Création d'une vignette payante pour les non-résidents pour des horaires spécifiques afin de circuler à Luxembourg
- Pétition 408 - Fir e verbesserten öffentlechen Transport owes
- Pétition 414 - Pour une modification du trajet de la ligne de bus 205
- Pétition 437 - Pour le maintien de la liberté absolue des partis politiques d'établir leur liste électorale
- Pétition 471 - Géint déi Killer-Beem déi laanscht eis Stroossen all Joer klengste Fuefeeler ouni Verhandlung mam direkten Doud oder mat lievenslaange Verkrëppelunge bestrofen

e) Clôture de l'instruction des pétitions dont les auteurs n'ont pas réagi à la question sur l'opportunité de poursuivre l'instruction de sa pétition reclassée en pétition ordinaire

Les auteurs des pétitions reprises ci-dessous n'ayant pas réagi, dans le délai d'un mois, à la demande sur l'opportunité de poursuivre l'instruction de leurs pétitions reclassées en pétitions ordinaires, l'instruction de ces pétitions est à considérer comme étant close.

- Pétition 479 - Stop à la fourrure
- Pétition 480 - Petitioun géint Frais de Dossieren bei Krediter a Prêten

f) Suivi de pétitions

- Pétition 419 - Contre les massacres insensés et cruels de baleines pilotes, dauphins et autres cétacés aux Îles Féroé

Une lettre du Président du Parlement des Îles Féroé sera continuée aux pétitionnaires.

- Pétition 492 - - Fir e sënnvolle "Stage d'entrée en fonction" an der Grondschoul

Le procès-verbal de la réunion jointe de la Commission des Pétitions et de la Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sera transmis aux pétitionnaires.

Sans réaction de leur part dans le délai de deux mois, l'instruction de la pétition sera clôturée.

- Pétition 489 - Contre la fermeture de la Clinique Ste-Marie à Esch-sur-Alzette

Au vu de la réunion jointe de la Commission des Pétitions et de la Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports du 24 mars 2015 et de la visite de l'Hôpital Sainte-Marie à Esch-sur-Alzette, les pétitionnaires seront invités à se prononcer, dans un délai de deux mois, au sujet de la clôture de leur pétition.

- *Pétition 474 – Für die Abschaffung der Steuerbegünstigung von Dieseltreibstoff*

La prise de position gouvernementale sera transmise au pétitionnaire. A défaut de réaction de ce dernier, dans le délai de deux mois, l'instruction de la pétition sera considérée comme étant close.

Luxembourg, le 22 mai 2015

Le Secrétaire-administrateur,
Anne Tescher

Le Président,
Marco Schank